



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Ranaz sélectionné comme finaliste au prestigieux concours Les Mercuriades 2008

La FCCQ a dévoilé aujourd'hui l'identité des entreprises finalistes

Montréal (Québec), le 26 février 2008 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a annoncé aujourd'hui la sélection de Ranaz Corporation (TSX-V : RNZ), à titre de finaliste au prestigieux concours d'excellence en affaires, Les Mercuriades 2008, catégorie commerce et distribution. Ranaz s'est mérité cette sélection en vertu du succès de distribution au Canada de sa nouvelle gamme de produits ProtiLife favorisant la perte de poids, notamment par l'atteinte de 4000 points de vente, neuf mois seulement après son lancement. Ranaz est une entreprise spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. *« Cette sélection est pour nous un grand accomplissement et nous sommes très fiers du progrès accompli au cours de la dernière année qui nous a vus passer d'une entreprise à capital fermé à une entreprise publique »,* affirme Jean Bourassa-Marineau, président et chef de la direction de Ranaz. *« Nous sommes particulièrement reconnaissants envers notre clientèle composée des grandes chaînes de l'industrie des pharmacies, des marchés d'alimentation et des grandes surfaces de partout au pays pour la confiance qu'ils nous ont démontrée. C'est cette confiance qui aura permis une percée rapide du marché. »*

À propos des Mercuriades

Organisé par la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), le concours Les Mercuriades est le plus populaire et le plus prestigieux événement du genre au Québec destiné à célébrer les réalisations exceptionnelles d'entreprises qui se distinguent par leur entrepreneuriat et leur excellence.

À propos de Ranaz Corporation

Ranaz est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de suppléments protéiques et diététiques. Sa mission est la conception, le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs, protéinés et diététiques tant sous ses propres marques et concepts, tels que Protidiet et ProtiLife que sous des marques privées.

Gamme de produits ProtiLife

La gamme ProtiLife permet à Ranaz de tirer profit de l'expérience qu'elle a acquise dans le développement de produits amaigrissants et pour le traitement de l'obésité en mettant en marché un produit grand public soutenu par la recherche scientifique. La Société entend positionner cette gamme de produits de manière à éventuellement confirmer son statut de chef de file mondial dans le développement et la commercialisation de suppléments nutritifs et diététiques à haute teneur en protéines de qualité et efficaces de même que son expertise en matière de produits de consommation.

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, à l'exception des déclarations de fait qui sont vérifiables indépendamment en date de ce communiqué, peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction, comportent de nombreux

risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de Ranaz. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, les changements réglementaires dans les territoires où Ranaz fait affaire, la volatilité des marchés boursiers, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel découlant de fusions et les autres risques dont il est question dans les documents publics de Ranaz. Par conséquent, les résultats réels peuvent différer substantiellement des résultats prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée aux déclarations prospectives incluses dans ce communiqué. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et Ranaz n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit.

Le contenu de ce communiqué de presse n'a pas été approuvé par la Bourse de croissance TSX ni soumis à celle-ci et pour cette raison, elle n'assume aucune responsabilité à cet égard.

–30–

Renseignements :

Ranaz Corporation

Martin Vidal

Vice-président exécutif et chef de la direction financière

(450) 491-7106, poste 213

martinv@ranazcorporation.com

Impact Communication

Carlo Tarini

(514) 916-2436

tarini@impact-com.ca